



Service Petite Enfance Ville de Chartres

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Crèche La Maison du Castor

**18 rue des Castors
28000 Chartres**

**Tél 02 36 67 30 25
creche.castors@agglo-ville.chartres.fr**



Juin 2025 - CM 2025/110 du 19/06/2025



SOMMAIRE

1 - LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	4
1-A. PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DE L'OFFRE PETITE ENFANCE.....	4
○ <i>Données démographiques</i>	<i>4</i>
○ <i>Environnement socio-économique.....</i>	<i>4</i>
1-B. PRESENTATION DE LA STRUCTURE	5
1-C. NOS PARTENAIRES	5
○ <i>Nos partenaires institutionnels</i>	<i>5</i>
○ <i>Nos partenaires culturels</i>	<i>6</i>
1-D. LE DEVELOPPEMENT DURABLE	6
1-E. LA PLACE DES FAMILLES	7
○ <i>Parents / Professionnels : une relation de confiance pour la continuité du lien</i>	<i>7</i>
○ <i>La participation des familles à la vie de la crèche.....</i>	<i>7</i>
2 - LE PROJET D'ACCUEIL.....	8
2-A. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL	8
»» <i>L'accueil régulier</i>	<i>8</i>
»» <i>L'accueil occasionnel.....</i>	<i>8</i>
»» <i>L'accueil d'urgence</i>	<i>8</i>
2-B. L'ACCUEIL INCLUSIF	8
2-C. PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES	9
3 - LE PROJET ÉDUCATIF - NOS VALEURS ÉDUCATIVES	12
3-A. LA SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE.....	12
3-B. LE RESPECT	13
3-C. LA BIENVEILLANCE	13
3-D. LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE : L'ENFANT ACTEUR	14
4 - LE PROJET PÉDAGOGIQUE LA FAMILLE ET L'ENFANT AU CŒUR DE NOTRE PROJET.....	15
4-A. L'ACCUEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	15
○ <i>La première rencontre.....</i>	<i>15</i>
○ <i>La familiarisation</i>	<i>16</i>
○ <i>L'accueil au quotidien : les transmissions</i>	<i>16</i>
○ <i>La valorisation de chaque enfant dans ses compétences</i>	<i>17</i>



○ L'individualisation de l'accueil	17
○ La liberté de mouvement	17
○ L'égalité fille / garçon	18
4-C. LES SOINS DU QUOTIDIEN	19
○ Le repas	19
○ Le repos / sommeil	19
○ Les soins corporels du quotidien	20
○ Les soins corporels : le change	21
4-D. LA POSTURE D'ACCOMPAGNEMENT	21
○ Porter attention sans intervenir	21
○ Les règles et les limites	22
○ Respecter la démarche de chercheur de l'enfant	22
○ Accueillir la créativité de l'enfant	22
4-E. LA DECOUVERTE DE LA RELATION A L'AUTRE	23
○ Les différentes étapes	23
○ Les habiletés sociales spontanées	24
○ La résolution de conflits	24
4-F. L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE	25
○ La proposition de différents ateliers	25
○ Les différents pôles	25
○ Les objets du quotidien	26
○ Les objets recyclés	26
4-G. LES ACTIVITES SENSORIELLES	27
○ Les éléments naturels	27
○ Les sorties dans le jardin	27
○ Les jeux d'eau	28
○ D'autres matériaux proposés	28
○ Les jeux de lumière	28
4-H. LE LANGAGE	29
○ La verbalisation	29
○ Les actions autour du livre	29
CONCLUSION	30
○ ANNEXE : Charte nationale d'accueil du jeune enfant	31
○ ANNEXE : Charte nationale de soutien à la parentalité	32



1 - LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1-A. Présentation du territoire et de l'offre Petite Enfance

« *Servanti civem querna corona datur* », signifie : « À celui qui sauve un citoyen est donnée une couronne de chêne. » Devise de la Ville de Chartres

Chartres est la préfecture du département de l'Eure-et-Loir (28), située dans la région Centre-Val de Loire. La ville se trouve sur le plateau de la Beauce, perchée sur un promontoire rocheux qui surplombe l'Eure. Elle bénéficie d'une position stratégique, à 90 km de Paris, 80 km d'Orléans et d'Évreux, 110 km du Mans et 140 km de Tours. Chartres est le cœur d'une agglomération de 66 communes regroupant près de 136 831 habitants, dont 38 447 pour la ville elle-même (population totale selon l'INSEE en 2021).

Au 1er janvier 2024, Chartres est classée comme un grand centre urbain, selon la nouvelle grille communale définie par l'INSEE en 2022.

Chartres jouit d'une renommée internationale grâce à sa cathédrale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Érigée sur un promontoire naturel dominant l'Eure, la cathédrale contribue à la réputation de la ville, connue également comme la capitale du vitrail, de la lumière et du parfum. La ville abrite de nombreuses industries, allant de la pharmacie aux constructions mécaniques et électriques, en passant par la parfumerie.

o Données démographiques

La croissance démographique de Chartres est principalement soutenue par un solde naturel. Les enfants de moins de 3 ans représentent 2,98 % de la population, soit 1 146 enfants (source : INSEE, données CAF 2021). Les couples sans enfant constituent 21,10 % de la population, représentant un potentiel de futurs parents (suivant les âges). Le nombre de familles monoparentales, en forte augmentation, atteint 10,90 % (source : INSEE, données CAF 2021). Depuis 2015, la population est en légère diminution en raison d'un solde migratoire négatif (arrivées-départs). Cependant, une dynamique territoriale récente, marquée par l'accueil de nouveaux ménages (8,4 % d'augmentation selon l'INSEE 2021), est en partie due aux effets post-COVID. 16% de la population chartreuse est âgée entre 60 et 74 ans et 12% a plus de 75 ans.

o Environnement socio-économique

Le taux d'activité à Chartres est de 71,40 %, la moyenne nationale est de 74,70%. Néanmoins, les revenus des habitants sont relativement inférieurs à la moyenne nationale, le revenu médian pour Chartres est de 21 780€. 50% des ménages se trouve en situation de précarité, ils perçoivent moins de 21 780€ par an. L'offre d'accueil est répartie sur toute la ville, sans sectorisation, ce qui favorise ainsi la mixité sociale.

La ville de Chartres compte sept établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et dispose de 15 places réservées à la crèche « Haut comme 3 pommes », soit environ 330 places pour les jeunes Chartrains, pour une amplitude horaire allant jusqu'à 12 heures d'ouverture maximum, 5 jours par semaine. Une prise en compte spécifique est accordée à l'accueil des enfants dont les parents rencontrent des difficultés et/ou sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle, grâce à un travail transversal avec les travailleurs sociaux, incluant une présence en commission d'admissions, ainsi qu'un partenariat avec des associations et/ou les services du Conseil Départemental.

Le Relais Petite Enfance (RPE) fait office d'observatoire de la petite enfance ; il recueille les attentes et les besoins des familles et accompagne les assistants maternels dans leur professionnalisation. Il contribue ainsi activement à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant sur le territoire. Des lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) sont également présents pour permettre aux familles et aux jeunes enfants de se rencontrer et d'échanger. Un soutien à la parentalité est proposé, par les professionnels petite enfance, au sein des EAJE de la ville et lors des permanences du RPE pour répondre à l'isolement et permettre de répondre aux besoins de répit parental et/ou aux questionnements rencontrés par les parents.

L'objectif du service petite enfance est de proposer des modes d'accueil de qualité en adéquation avec les attentes des familles, pour leur permettre de concilier vie professionnelle, sociale et familiale.



A toutes les étapes, les familles sont accompagnées de manière individualisée : étude mensuelle des dossiers de demandes d'admission, rendez-vous personnalisé pour l'établissement du contrat, aménagement de l'accueil pour les enfants en situation de handicap, accompagnement des parents inscrits dans des parcours de réinsertion sociale ou professionnelle, suivi de l'enfant et sa famille tout au long de son accueil par des professionnels qualifiés.

Le règlement de fonctionnement précise toutes les modalités d'accueils proposés, les durées et les rythmes d'accueil, les ouvertures et fermetures, et toutes les questions pratiques liées à l'accueil de l'enfant. Il est consultable sur le site internet de la ville et dans chaque EAJE. Toutes les informations spécifiques sont transmises au fur et à mesure aux familles.

1-B. Présentation de la structure

La crèche La Maison du Castor, ouverte en 1962, accueille, à ce jour 26 enfants de 10 semaines à 4 ans en 3 groupes d'âges hétérogènes, accueillant chacun 15 enfants maximum encadrés par 3 professionnels de la petite enfance.

L'établissement dispose de 2 espaces de vie avec chacun une salle principale, un espace repas et un espace de change.

A cela s'ajoute 3 chambres et 1 des 2 salles de vie qui devient petit dortoir le temps de la sieste, une « Récréée » (espace de jeux en dehors des sections), un bureau, un grand jardin et un local poussette.

1-C. Nos partenaires

○ Nos partenaires institutionnels

Le service petite enfance travaille en étroite collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir (CAF) et le Conseil Départemental (Service Protection Maternelle Infantile).

La CAF subventionne la structure : la prestation de service unique (PSU) est une aide au fonctionnement versée directement par les CAF aux gestionnaires de structures d'accueil pour jeunes enfants. En contrepartie de ce financement, la CAF demande à chaque crèche de calculer les participations familiales selon un barème national proportionnel aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles.

Définie au plan national, la prestation de service est applicable sur l'ensemble du territoire et garantit donc une égalité de traitement des usagers et des gestionnaires.

Elle a pour objectif de garantir :

- Des moyens financiers pour promouvoir l'offre d'équipements et de services ;
- La qualité du service rendu aux familles ;
- La pérennité pour les gestionnaires d'une contribution aux dépenses de fonctionnement de la crèche, dans le cadre d'objectifs définis ;
- L'accessibilité pour toutes les familles de prétendre à un mode d'accueil à un tarif proportionnel aux ressources.

La CAF peut également apporter son soutien technique et financier pour améliorer les services de l'établissement.

Tout Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant est soumis à une autorisation d'ouverture conditionnée par un accord délivré par le Président du Conseil Départemental.

La PMI assure un rôle important dans le contrôle et la vérification des conditions d'accueil du jeune enfant (taux d'encadrement, composition de l'équipe, normes de sécurité et d'hygiène, etc.).

L'infirmière puéricultrice de la PMI est un interlocuteur privilégié pour toutes questions relatives aux réglementations, aux normes, aux questionnements d'ordre médical, d'hygiène par exemple.



Le service petite enfance travaille également en partenariat avec le CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et l'ERH (l'Espace Ressources Handicap). Cette collaboration permet une réflexion autour de l'accueil inclusif et un accueil de qualité pour les enfants ayant des besoins spécifiques.

○ Nos partenaires culturels

Principe 5 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

En complément du cadre familial, une ouverture culturelle est proposée grâce à différents partenariats de la ville :

- Les bibliothèque et médiathèque : des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants régulièrement dans l'année avec lecture d'histoires, éveil musical et séance de cinéma. Chaque structure peut également emprunter des livres et ainsi proposer une diversité d'histoires plus riche.
- Le Théâtre de Chartres : un à deux spectacles jeune public sont proposés chaque année.
- Le Musée des Beaux-Arts : des visites libres sont proposées ainsi que des actions ponctuelles (réalisation d'une fresque en peinture par les enfants de la crèche affichée au sein du musée en 2024).
- L'éveil musical proposé par un intervenant associatif
- La visite d'un zoo-refuge au printemps pour les enfants scolarisés à la rentrée suivante avec pique-nique sur place.

Ces différentes actions se déroulent le plus souvent dans les locaux de nos partenaires. Soit les enfants s'y rendent à pied, soit en minibus avec les professionnels de leur crèche. Les sorties sont ainsi marquées par la découverte du minibus, du lieu extérieur et d'une activité proposée différente.

1-D. Le développement durable

La collectivité est engagée dans un parcours d'éco-ville respectant les principes de développement durable et d'urbanisme écologique.

Au sein de nos structures petite enfance, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers cette éco-responsabilité :

- Réduction de nos consommations d'eau (robinets équipés d'économiseur d'eau, lavage des sols avec le système de pré-imprégnation, ...) ;
- Utilisation de produits d'entretien majoritairement « écolabel » ;
- Limitation dans l'utilisation de consommables ;
- Dématérialisation des démarches administratives par l'ouverture d'un portail famille ;
- Réduction de nos consommations d'énergies (chauffage allumé en saisonnalité, toutes les structures sont équipées d'ampoules à basse consommation d'énergie, détection de présence pour les lumières dans les zones techniques, etc.) ;
- Gestion des déchets : tri sélectif, recyclage des barquettes alimentaires ;
- Valorisation des objets du quotidien : réemploi d'objets (boîtes de lait, bouchons des bouteilles de lait, boîtes à chaussures, boîtes à œufs, création de bouteilles sensorielles, etc.) ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire en ajustant les commandes de repas au plus juste des besoins quotidiens ;
- Repas servis par C'Chartres restauration collective qui priorise les approvisionnements des denrées de production nationale et si possible en circuits courts.

La réflexion autour des pratiques professionnelles est menée auprès de l'ensemble des équipes pour pouvoir proposer des actions supplémentaires et affiner la réflexion sur des ambitions environnementales.



1-E. La place des familles

Principe 1 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

o **Parents / Professionnels : une relation de confiance pour la continuité du lien**

Les professionnels de la petite enfance sont pleinement conscients de l'enjeu que représente le fait pour tout parent de confier son enfant, dès les premiers mois de vie. Il est essentiel de co-construire le projet d'accueil de l'enfant avec les parents et la crèche.

Le parent est le premier éducateur de son enfant, les professionnels ne se substituent pas à lui. Cependant, toutes les personnes qui gravitent autour de l'enfant interagissent dans son développement et son éducation.

Le principe de co-construction est donc fondamental : agir ensemble dans le respect des rôles et places de chacun. Garder une continuité entre toutes les personnes accompagnant l'enfant afin qu'il se sente en sécurité affective, c'est établir un lien entre tous les acteurs.

La communication, le respect, la reconnaissance du rôle et des compétences de chacun permettent de construire un cadre cohérent dans l'intérêt de l'enfant. Cette relation de confiance permet aux parents d'avoir l'assurance que leur enfant se trouvera bien au sein de la crèche.

La crèche est également un lieu de vie collectif où chaque parent doit également respecter les règles de fonctionnement et du « bien vivre ensemble ».

Les parents sont accompagnés avec bienveillance dans leur rôle : ils peuvent solliciter les professionnels, la direction, la psychologue du service ou la référente santé accueil inclusif s'ils se questionnent ou se sentent en difficulté. Par ces échanges individualisés et l'accompagnement dans la réflexion, émergeront pour le parent, les éléments de réponse.

o **La participation des familles à la vie de la crèche**

Tout au long de l'année, les parents sont invités à participer à la vie de l'établissement. Les familles sont conviées à des temps de rencontre (réunion de rentrée, fête de bienvenue, café des parents, ...). A ces occasions, il est proposé un moment d'échange comme par exemple une présentation du déroulement d'une journée d'un enfant, les projets mis en place, les partenaires qui interviennent auprès des enfants, etc...

L'établissement propose également aux familles de participer à des ateliers parents/enfants pour partager des temps privilégiés avec leur enfant au travers d'une activité d'éveil (manipulation, danse, chansons, bricolage...). Ces ateliers sont aussi l'occasion de voir ce qui est proposé à la crèche et de comprendre nos pratiques pédagogiques. Pendant ce moment convivial, les parents peuvent ainsi échanger avec les professionnels et les autres parents présents.

Des temps festifs sont organisés au cours de l'année. Ces moments informels et chaleureux permettent une rencontre conviviale avec les professionnels et les autres familles accueillies.

Les familles sont également représentées par des parents élus au conseil d'établissement. Instance composée à parité de représentants du personnel et de représentants des parents élus par leurs pairs pour une durée maximale de 3 ans, le conseil d'établissement donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Un conseil consultatif annuel permet une réunion transversale des représentants de toutes les structures municipales.



2 - LE PROJET D'ACCUEIL

2-A. Les prestations d'accueil

Trois formules d'accueil sont proposées : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence.

»» L'accueil régulier

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et qu'ils sont récurrents sur une base d'un nombre d'heures quotidiennes et d'un nombre de jours par semaine. Le planning peut être variable selon les semaines.

L'attribution de la place en accueil régulier est soumise à une commission d'admissions réunie mensuellement. Un contrat d'accueil est établi pour une durée maximale d'un an, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Le contrat d'accueil est calculé en fonction des heures de présence prévues pour l'enfant.

»» L'accueil occasionnel

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins d'accueil, connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents. L'inscription de l'enfant est nécessaire préalablement au sein de l'EAJE.

»» L'accueil d'urgence

Il permet de soutenir les familles en difficulté et de les accompagner à court terme. Il permet de répondre à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu. L'accueil se fait pour une durée de 3 mois maximum.

Il n'y a pas de réservation. Chaque situation est étudiée par la responsable de l'établissement en lien avec le service petite enfance.

2-B. L'accueil inclusif

Les enfants nécessitant un suivi particulier, d'ordre physique (intolérances alimentaires, allergies, appareillage, ...) et/ou psychologique, temporaire ou chronique, sont accueillis au sein de la structure en tenant compte de leurs besoins.

Chaque situation est évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire composée de la responsable de la structure, la psychologue du service et/ou la référente santé accueil inclusif (RSAI) et le/les partenaires médico-sociaux qui suit/suivent l'enfant.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet Personnalisé d'Accueil du Jeune Enfant (PPAJE), réajusté en fonction de ses besoins.

Au moins une fois par an, un bilan, réunissant les parents et l'équipe pluridisciplinaire est réalisé.

La formalisation de ce projet doit intégrer les soins particuliers et le rythme de rencontres avec les parents, ainsi il sera adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant. L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son développement et correspondant à ses besoins.

L'équipe accompagne l'enfant et ses parents tout en étant attentive à leurs besoins.

Si l'établissement ne peut pas offrir l'accompagnement adapté, l'équipe pluridisciplinaire orientera les parents vers une autre structure d'accueil appropriée.



2-c. Présentation des compétences professionnelles

Principe 9 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

Les enfants et les familles sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance dans le respect de la réglementation en vigueur.

- Sous la direction du responsable du service petite enfance, le Responsable de l'établissement, de formation infirmière puéricultrice, infirmière ou éducatrice de jeunes enfants, est garant du bon fonctionnement général de la structure. Il participe à la définition et met en œuvre le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement.

Il est responsable du fonctionnement de la structure (organisation de l'accueil des enfants, management du personnel, gestion administrative et financière), garantit la sécurité et la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille et veille au respect de la réglementation en vigueur.

Il favorise la participation des parents à la vie de la structure, il veille à la mise en œuvre des protocoles d'hygiène et médicaux. Il se rend disponible pour les familles afin de répondre à leurs questionnements tout au long de l'accueil de l'enfant.

- Le Responsable adjoint de formation infirmière ou éducatrice de jeunes enfants, a des fonctions connexes à celles du responsable qui lui délègue des missions. Il est amené à remplacer le responsable en son absence.
- Les auxiliaires de puériculture (AP) accueillent chaque enfant, l'accompagnent dans ses apprentissages et prennent soin de lui au quotidien. Il/elle accueille, informe, prend en charge et accompagne l'enfant et sa famille. Il/elle veille et contribue au bien-être, à la sécurité et au développement harmonieux, physique, affectif et psychologique de l'enfant confié. Il/elle propose des activités d'éveil, ludiques et pédagogiques. Il/elle réalise les soins courants d'hygiène et de santé. Il/elle recueille et transmet ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités. Il/elle concourt à l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques.

Deux auxiliaires de puériculture exercent dans chaque groupe et deux auxiliaires assurent des missions de coordination des équipes au sein de la structure.

- Un agent diplômé du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Petite Enfance devenu CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) ou ayant une expérience similaire est positionné dans chaque groupe et contribue à part entière à accueillir l'enfant et sa famille dans un environnement sécurisant : en accompagnant les enfants dans leur autonomie et ses apprentissages ; en recueillant et en transmettant ses observations orales ou écrites pour maintenir la continuité des soins et des activités ; en réalisant les soins courants d'hygiène des enfants et surveillant leur état général ; en organisant des jeux, des ateliers d'éveil en lien avec l'équipe pluridisciplinaire ; en organisant des espaces de vie adaptés et rassurants ; en effectuant l'entretien des espaces de vie ; en effectuant la remise en chauffe des repas des enfants.
- L'éducateur de jeunes enfants (EJE) est chargé de mener des actions qui contribuent à l'éveil et au développement global des enfants. Il intervient dans un cadre éducatif, préventif et relationnel auprès de l'enfant et de sa famille. Il propose des projets et activités au sein de la structure.

Grâce à son observation, l'EJE impulse à l'équipe une réflexion éducative et peut proposer un ajustement des pratiques. Le travail en équipe favorise une réflexion collective sur les actions à mener, tout en garantissant un cadre bienveillant et adapté à tous les enfants et les familles.

L'EJE veille au respect du projet d'établissement.



- La référente santé accueil inclusif (RSAI) est de formation infirmière puéricultrice. Elle intervient dans chaque EAJE de la ville. Elle travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire en apportant son concours pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement des enfants.

Elle présente et explique aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de santé, hygiène, veille à leur bonne compréhension et la bonne application au quotidien.

Elle veille au respect des normes d'hygiène et de sécurité des locaux.

Elle veille à la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique particulière, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Elle informe, sensibilise, conseille la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Elle assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activité physique, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale.

Elle aide et accompagne l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré avec le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille.

Elle contribue, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, en coordination avec le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.

Elle procède, lorsqu'elle l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable d'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.

- L'établissement bénéficie du concours d'un référént infirmier pour assurer le suivi paramédical. Il veille spécifiquement au bien-être physique et psychologique de l'enfant, ainsi qu'à l'organisation et au contrôle des consignes d'hygiène et de sécurité. Il accompagne les professionnels dans la prise en charge des enfants et assure le lien avec le référent santé accueil inclusif.

Il s'assure de la mise à jour administrative du dossier médical de l'enfant (calendrier vaccinal, certificat médical), du bien-être et de développement de l'enfant.

- Le rôle de la psychologue est multiple : veiller au développement sensori-moteur et psycho-affectif harmonieux des enfants accueillis, accompagner les professionnels dans leur pratique quotidienne et soutenir les familles dans leur parentalité.

La psychologue, à mi-temps pour l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant de la collectivité, est présente régulièrement en structure, pour des temps d'observation des enfants et des réunions d'échanges pluridisciplinaires sur leur évolution et l'adaptation des pratiques professionnelles notamment.

La psychologue peut rencontrer les parents. Cet entretien, de nature confidentielle, peut soit avoir lieu à l'initiative des parents eux-mêmes, qui se questionnent au sujet du comportement, du développement de leur enfant à la crèche ou à la maison par exemple, soit être proposé par le responsable de l'établissement en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.



Principe 10 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

La collectivité attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents.

- L'analyse de la pratique professionnelle est proposée à tous les professionnels minimum 6 heures par an en 3 sessions de 2 heures. Elle engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation d'une situation qui les questionne. C'est un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. La psychologue du service petite enfance anime ses séances et guide les professionnels vers une réflexion de leurs pratiques professionnelles.
- L'ensemble des professionnels bénéficie de formation individuelle de professionnalisation tout au long de sa carrière en fonction de ses besoins en moyenne 1 à 3 jours par an.
- Le service petite enfance propose également lors des journées pédagogiques des formations en lien avec l'accueil de l'enfant : le sommeil, l'apport des neurosciences, l'alimentation, l'accueil d'enfant porteur de handicap, ... ainsi qu'une journée de pré-rentree axée autour de la cohésion d'équipe et de la qualité de vie au travail.

Chaque professionnel, dans un travail d'équipe et pluridisciplinaire, est garant du respect de l'enfant, de son développement, de son éveil et de son épanouissement au cours de son accueil.

Dans cette démarche de professionnalisation, nous accueillons très régulièrement des stagiaires et/ou apprentis au sein de nos structures. Les profils sont variés et permettent une richesse d'accompagnement : auxiliaires de puériculture, CAP AEPE, EJE, bac pro, etc... C'est pour les professionnels l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3^{ème} à plusieurs mois pour les apprentissages.

De plus, des réunions régulières sont organisées :

- Comité Technique Santé et Accueil Inclusif mené par le RSAI à destination des directions des structures : mise à jour des protocoles, échanges de pratiques, etc. Ce « cotech » se réunit en moyenne 4 fois par an.
- Après-midi pédagogique mené par la direction petite enfance auprès des directions d'établissement : apports pédagogiques sur différentes thématiques en lien avec les observations quotidiennes ; mis en place environ 4 fois par an.
- Réunions EJE mensuelles : échanges autour des partenariats culturels et des projets de chaque crèche ainsi que des projets de service.
- Réunions Auxiliaire de Puériculture Coordinatrice : échange autour du fonctionnement opérationnel des crèches en moyenne 2 fois par an.
- Réunion du développement de l'enfant : tous les professionnels de chaque section se réunissent 3 fois par an pour échanger sur le développement de l'enfant en présence de la direction, de la psychologue du service et de l'EJE. Ces réunions permettent d'observer l'évolution de l'enfant sur son temps d'accueil et de répondre au mieux à ses besoins.
- Réunion d'équipe : organisée par chaque direction de crèche pour travailler autour du fonctionnement et des projets de l'année, 2 à 3 fois par an.
- Réunion de direction petite enfance mensuelle : tous les responsables et adjointes des structures, le RSAI, la psychologue, la direction petite enfance se réunissent pour collaborer sur les projets de service, partager des informations, échanger sur les pratiques quotidiennes.



3 - LE PROJET ÉDUCATIF - NOS VALEURS ÉDUCATIVES

Nous abordons dans ce chapitre les valeurs que nous développons au quotidien dans nos structures et qui vont donner du sens à l'ensemble de nos actions.

Ces valeurs sont essentielles au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille.

Principe 4 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

3-A. La sécurité affective et physique

La sécurité affective est le fait de proposer à l'enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté, d'être aidé, d'être soutenu.

La sécurité physique est le fait de proposer à l'enfant un environnement adapté et sécurisé dans lequel il peut évoluer tout en étant stimulé et encouragé dans son développement.

La sécurité de l'enfant, de sa famille et de l'équipe est primordiale au bien-être de chacun, c'est un axe de travail permanent pour les professionnels de la petite enfance.

Afin d'assurer la sécurité affective au sein de notre établissement, nous proposons un environnement favorable au bien-être et à la sécurité dans lequel l'enfant pourra s'épanouir. Ceci passe principalement par la disponibilité, l'écoute, la verbalisation et la mise en place de repères humains, spatio-temporels fiables.

La familiarisation est effectuée par un adulte de l'équipe qui restera le même jusqu'à ce que l'enfant se sente à l'aise d'aller vers les autres professionnels. Celui-ci l'écoute, est disponible pour lui, lui parle, le rassure si besoin et assure la continuité des soins.

Chaque enfant a sa photo sur son casier et son prénom au-dessus de son lit afin de personnaliser au mieux son environnement et lui offrir des repères sécurisants. Il a la possibilité d'apporter sa tétine et son doudou s'il en a, ou tout autre objet rassurant (selon les règles de sécurité de la collectivité) lui permettant d'appréhender la séparation le plus sereinement possible, ainsi que tous les moments qui peuvent s'avérer délicats pour lui (passage à table, sortie dans le jardin, conflit avec un autre enfant, frustration...).

La tétine et le doudou sont des repères affectifs essentiels qui font le lien entre la maison et la crèche. Ils sont en libre accès dans l'espace de vie.

Des rituels sont instaurés, notamment aux différents moments forts de la journée, tels que des chansons et le lavage des mains avant le repas, le déshabillage avant la sieste...

La verbalisation est un élément important dans notre pratique éducative. En nous adressant à l'enfant comme une personne à part entière, en nommant les gestes que nous effectuons, en lui expliquant le déroulement de sa journée, en le prévenant de ce qui va se passer, en nous mettant à sa hauteur pour mettre des mots sur ses émotions, nous lui permettons d'anticiper les événements et de se repérer dans le temps, ainsi que d'être acteur de sa journée. Cette attention constante favorise ainsi son bien-être à la crèche.

Un cadre et des limites nécessaires à son développement et à la vie en collectivité sont proposés à l'enfant tout au long de son accueil.

La sécurité physique est assurée par les professionnels qui restent attentifs à l'aménagement des espaces, à l'entretien des locaux à travers les normes d'hygiène et de sécurité. Les enfants ont un environnement sain et aussi sécurisé que possible pour s'épanouir. Malgré cela, la prise de risque lors de jeu permet à l'enfant de se familiariser avec l'environnement, de développer sa créativité, d'apprendre à évaluer ses capacités et ses limites, de surmonter ses peurs, de développer sa confiance en lui, toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le travail de communication de l'équipe permet la cohérence de nos pratiques communes favorisant la sécurité de l'enfant, qu'elle soit physique ou affective.



3-B. Le respect

Le respect de l'enfant passe par une vision de l'enfant comme étant une personne à part entière, avec son vécu, ses particularités, sa culture, son éducation et sa famille. Le non jugement de la particularité de chacun est une valeur importante dans notre quotidien.

L'enfant et sa famille sont accueillis dans leur entièreté, leur individualité, leur différence. Cela implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille et sans jugement.

L'enfant apprend à se respecter lui-même pour ensuite respecter l'autre.

L'estime de soi du tout petit se construit à partir du regard des adultes qui l'entourent dès sa naissance. La manière de lui parler, de le porter, de le regarder vont l'aider à bâtir sa propre identité, son image. Au fil des jours, il reconnaîtra la fiabilité et la bienveillance de l'adulte, lui permettant d'identifier les possibilités qui s'ouvrent à lui et d'élaborer progressivement son chemin. Il prendra conscience de lui-même, puis des autres, de ce qui est bon, comme de ce qui l'est moins.

Les professionnels de la petite enfance qui accompagnent l'enfant dans ce cheminement sont à l'écoute des besoins de l'enfant et de son rythme. Son développement, ses apprentissages, ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels sont ainsi respectés au quotidien.

3-C. La bienveillance

Les interactions que l'enfant va vivre très jeune et tout au long de sa vie vont participer à sa construction. Selon Françoise Dolto « *l'enfant a besoin d'être apprécié à sa juste valeur en tant que personne* ». L'enfant doit être considéré comme une personne à part entière et nos attitudes, nos actions, ont des répercussions sur le développement de l'enfant.

La crèche est un lieu où l'enfant doit pouvoir s'épanouir et grandir en toute sérénité tout en acquérant des nouvelles compétences et des nouveaux apprentissages. La mise en place d'une éducation bienveillante est un des éléments pour encourager les enfants dans leur développement.

« *Être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant.* » Catherine Gueguen, pédiatre, spécialisée en communication non violente.

La bienveillance, c'est donc faire en sorte par le biais de nos attitudes que l'enfant se sente suffisamment bien et en sécurité. Ainsi, en créant ce climat serein, il pourra découvrir pleinement et s'épanouir dans le monde qui l'entoure.

Être bienveillant suppose de réfléchir sur notre façon d'être. Cette notion de bienveillance est donc plus globale et suppose de porter attention à notre regard, nos actions, notre positionnement, notre discours mais aussi d'être dans le respect et le non jugement.

Les apports scientifiques des neurosciences nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre le fonctionnement du cerveau de l'enfant : le cerveau de l'enfant n'est mature qu'après plusieurs années de vie, il est donc en pleine construction. Cette immaturité cérébrale explique notamment les comportements que l'enfant peut avoir et qui déroutent les parents et les professionnels : intensité des réactions, difficultés d'expression des émotions... Le jeune enfant n'a pas encore les bons codes de communication.

Les neurosciences nous apprennent que le cerveau de l'enfant est très malléable car encore en construction et que toutes les relations qu'il va entretenir au quotidien vont modeler son cerveau que ce soit sur le plan intellectuel (comme le fait de réfléchir, d'apprendre, ...) mais aussi sur le plan affectif (les relations que l'enfant va entretenir plus tard avec les autres).

Être bien traitant est une composante de la bienveillance et suppose de réfléchir à notre façon de faire dans les actes du quotidien.



La réponse aux besoins de l'enfant, la multiplication d'attitudes bienveillantes (être dans le respect, être disponible, être à l'écoute, être soutenant, encourageant, etc.) et bientraitantes ont donc des effets positifs sur le cerveau de l'enfant et sur son développement.

La co-éducation bienveillante aide à la construction d'un adulte épanoui, elle est la clé de l'estime de soi et de la confiance en soi.

La bienveillance possède un « effet papillon » : plus on est traité avec bienveillance par les autres, plus on va l'être soi-même avec les autres... et vice-versa !

Être bienveillant implique également de poser un cadre avec des règles, cela sécurise l'enfant sur le plan psychique (il se sent rassuré) et physique.

Nous posons des interdits, disons non à un enfant, intervenons dans une situation de conflit entre enfants, de manière bienveillante. Lorsque nous ne prêtons pas des intentions négatives à l'enfant, mais que nous prenons le temps de comprendre la situation, nous agissons de manière bienveillante à l'égard de l'enfant. Il est important d'intervenir de manière « réfléchie » (et pas de manière « réflexe ») et adaptée (à l'âge, aux capacités, aux compétences de l'enfant, au niveau de gravité de la situation ou de l'acte).

La bienveillance va s'ancrer dans le respect, dans la confiance que l'on a dans l'autre et dans ses capacités.

3-D. Le développement de l'autonomie : l'enfant acteur

Nous pouvons définir par autonomie le fait de pouvoir se débrouiller, de construire son indépendance et de pouvoir prendre progressivement ses propres décisions.

Devenir autonome s'acquiert petit à petit. Il s'agit d'un long processus de construction qui débute dès la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Pour se construire et gagner confiance en lui, l'enfant doit pouvoir être acteur de son développement en lien avec ses compétences. Ainsi, les professionnels encouragent l'enfant à chaque instant à faire seul en lui apportant l'aide dont il a besoin.

Il est important que l'adulte ne fasse pas à la place de l'enfant mais l'accompagne dans les gestes quotidiens. Ce positionnement permettra à l'enfant de se construire et de prendre conscience qu'il est capable d'accomplir des mouvements, des gestes par lui-même.



4 - LE PROJET PÉDAGOGIQUE

LA FAMILLE ET L'ENFANT AU CŒUR DE NOTRE PROJET

Le projet pédagogique est la traduction concrète du projet éducatif dans la pratique quotidienne. Il est garant d'une harmonisation des pratiques entre tous les professionnels du service petite enfance.

Dans l'ensemble de nos structures de la collectivité, les enfants sont accueillis en « petites familles », c'est-à-dire une organisation pédagogique qui rassemble des enfants d'âges différents, entre 10 semaines et 3 ans révolus, dans le même espace de vie.

Principe 3 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4-A. L'accueil de la famille et de l'enfant

L'accueil en structure petite enfance induit un moment chargé en émotion pour la famille : la séparation. Le temps d'accueil est donc un moment crucial que ce soit pour le parent qui doit ou souhaite laisser son enfant à la crèche, ou pour l'enfant pour qui cette séparation est synonyme de changement et de nouveauté.

Notre mission est d'accompagner la famille à réaliser le mieux possible cette séparation. Nous sommes soucieux d'apporter à l'enfant la sécurité affective dont il a besoin durant cette étape déterminante.

L'accueil au sein de la structure se décline de plusieurs manières et surtout à différents moments de la journée, mais les enjeux éducatifs restent les mêmes. Il y a tout d'abord la prise de contact de la famille avec l'institution lors du rendez-vous d'inscription, puis la période de familiarisation, enfin les transmissions au quotidien qui permettent de tisser des liens autour de l'enfant sur le long terme.

L'accueil d'une fratrie au sein du même espace de vie est favorisé mais reste soumise aux contraintes du collectif.

o La première rencontre

L'accueil de l'enfant commence dès la première rencontre lors du rendez-vous d'inscription.

Ce temps d'échange est fondamental car il s'agit du 1^{er} contact entre la famille et la crèche, « une prise de connaissance mutuelle ». L'instauration de la qualité de la relation et de la confiance prend racine lors de cette entrevue. La direction prévoit un temps nécessaire afin d'être entièrement disponible et à l'écoute des parents, recueille leurs émotions, leurs éventuelles inquiétudes, leurs attentes, leurs questions.

Durant cet entretien, le fonctionnement de la structure est présenté à la famille, ainsi que le projet pédagogique et les valeurs portées par l'équipe. Une visite de l'établissement est réalisée et le déroulement de l'arrivée de leur enfant est expliqué. Tout ceci permet de rendre plus concret l'accueil de l'enfant, qui est généralement une découverte lorsqu'il s'agit d'un 1^{er} accueil en collectivité, de visualiser et de projeter les conditions dans lesquelles l'enfant va être accompagné durant tout son séjour à la crèche.

L'inscription est aussi le moment de faire le point sur le dossier administratif et médical de l'enfant.

Un échange sur la santé et les besoins de l'enfant est prévu afin d'adapter l'accompagnement.

La direction fait en sorte de les rassurer au mieux et de répondre à tous leurs questionnements, afin qu'ils se sentent sereins de laisser prochainement leur enfant aux soins de personnes qui leur sont inconnues.



o La familiarisation

Il s'agit d'une période d'adaptation mutuelle entre la famille, l'enfant et les professionnels, où chacun s'approprie progressivement et apprend à se connaître. C'est un temps spécifique pour tisser des liens entre la vie de l'enfant à la maison et la vie de l'enfant au sein de la crèche qui vont permettre de se sentir petit à petit en sécurité affective et de pouvoir accepter d'être séparé de ses parents.

Chaque familiarisation est unique et individualisée en fonction des besoins et des attentes des parents, ainsi que des réactions de l'enfant. Souplesse et ajustement sont de rigueur afin de laisser le temps nécessaire à chacun et que le parent soit acteur de cette période.

Le premier jour, un temps d'échange personnalisé est organisé afin que le professionnel accueillant soit entièrement disponible et à l'écoute de la famille.

Un « professionnel repère » accompagnera l'enfant et sa famille et restera l'interlocuteur privilégié sur toute cette période de familiarisation. Ce repère au quotidien va permettre à l'enfant et à sa famille d'être rassurés. L'enfant peut trouver en ce professionnel une figure d'attachement qui l'aidera à se sécuriser dans ce nouvel environnement.

En toute bienveillance, il accueille les ressentis des parents où divers sentiments contradictoires mais concomitants peuvent émerger. Les parents lui communiquent également toutes les informations qu'ils jugent nécessaires pour un bon accompagnement de leur enfant (rythmes de sommeil, goûts alimentaires, rituels et habitudes, ...). Un relais sera proposé à l'enfant et sa famille par les professionnels de la section pour assurer une continuité dans l'accueil, ainsi les informations essentielles seront transmises aux professionnels de la section.

Les jours suivants le temps d'accueil sera progressif, afin de permettre à l'enfant de se familiariser tranquillement à son nouvel environnement, aux parents de s'approprier le lieu où leur enfant va être accueilli au quotidien, et aux professionnels d'observer l'enfant pour pouvoir apporter les réponses les plus adaptées à ses besoins.

L'accueil se fera toujours dans le même espace avec idéalement la même proposition de jeux à disposition pour l'enfant. Un tout petit sera installé sur un tapis au sol toujours au même endroit avec les mêmes jeux à sa portée.

La première séparation se fait progressivement au rythme de l'enfant et du parent. Elle se fait naturellement en fonction de l'enfant et de son parent, lorsque chacun se sent prêt avec l'accompagnement et le soutien de l'équipe. Tout est clairement verbalisé à l'enfant sur ce qu'il est en train de vivre et des mots sont posés sur ses émotions afin qu'il se sente entendu et respecté dans ses ressentis.

S'adapter, avoir confiance dans un lieu d'accueil et en l'équipe demande beaucoup de temps, de l'attention, de l'écoute et de l'empathie.

Principe 2 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

o L'accueil au quotidien : les transmissions

Les transmissions sont essentielles tout au long de la journée, afin d'assurer la meilleure prise en charge possible à l'enfant. C'est la relation parents/enfant/professionnels qui se joue et se construit pendant ces échanges.

En effet, les transmissions au moment de la séparation mais aussi au cours des retrouvailles sont primordiales pour installer un climat de confiance. C'est à ces moments-là que nous valorisons les acquisitions de l'enfant et que nous évoquons également les éventuelles difficultés rencontrées, en étant présents pour répondre aux sollicitations des familles. C'est de cette manière que nous pouvons individualiser l'accueil, en ajustant nos pratiques à la spécificité de chaque famille et réaliser notre mission de soutien à la parentalité.



A l'arrivée du matin, un professionnel se rend disponible pour accueillir l'enfant et son parent. Il salue l'enfant par son prénom afin que celui-ci se sente attendu et se dirige vers lui ou l'accueille au sol pour recueillir les informations que le parent jugera utile de lui transmettre, afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. La verbalisation du professionnel est alors très importante pour accompagner la séparation, et en fonction des enfants et de leurs besoins, des rituels peuvent également être instaurés, afin de faciliter ce moment qui peut être difficile pour certains, comme par exemple, aller chercher un livre ou un jouet qui le rassure, prendre son doudou ou sa tétine...

Les transmissions sont notées sur des feuilles individualisées, pour qu'elles soient à disposition de toute l'équipe qui va accompagner l'enfant toute la journée. L'équipe est à l'écoute des demandes particulières des familles et essaie de les respecter et d'y répondre au mieux dans la mesure du possible et avec les limites que peut engendrer une structure collective.

Aux retrouvailles de fin de journée, le professionnel prend également le temps de proposer un échange individualisé à chaque parent qui vient chercher son enfant. Les éléments transmis rassurent les parents sur l'attention et l'observation que les professionnels accordent à leur enfant ainsi que sur les moyens qu'ils mettent en œuvre pour répondre au mieux à leurs besoins. C'est également un moment pour répondre aux questions des parents sur le déroulement de la journée de leur enfant à la crèche, avoir des informations sur des événements auxquels ils n'ont pas pu assister et qu'ils n'ont pas pu partager avec leur enfant.

Ces retrouvailles sont un moment important car il symbolise le retour attendu du parent et chacun est content et rassuré de se retrouver. Mais il s'agit également d'un moment riche en émotions. L'enfant peut alors parfois avoir des réactions qui peuvent déstabiliser ses parents, tels que des pleurs, un refus de venir, courir se cacher, jeter des objets, colère... Nous sommes alors présents pour faire le lien et aider à ce que tout se passe au mieux en respectant chaque situation, verbalisant et mettant des mots sur les diverses émotions des enfants et des parents.

Les transmissions sont donc primordiales pour assurer une continuité d'accompagnement.

L'ouverture d'esprit, l'empathie, le partage de savoirs, la confiance dans la relation sont les fondements de notre pratique professionnelle. Créer des liens clairs autour de l'enfant en accueil collectif demande un travail quotidien !

o La valorisation de chaque enfant dans ses compétences

Les enfants ont des compétences qui leurs sont propres et qui évoluent à leur rythme. Aucune obligation de participer ou non aux activités ; ils sont libres de détourner les jeux ou activités. Leurs envies, leurs besoins, leurs capacités, leurs appréhensions sont prises en considération et chacun est valorisé dans ce qu'il entreprend. Leurs aptitudes sont mises en valeur tout au long de la journée afin de leur donner confiance en eux, que ce soit au niveau de l'autonomie, du langage, de la motricité fine ou globale, des capacités à gérer les émotions, les interactions, l'entraide, etc...

o L'individualisation de l'accueil

Nous sommes attentifs à apporter un accompagnement individualisé à chaque enfant et à chaque famille en fonction de leur histoire, leur culture, leurs besoins, tout en tenant compte de nos valeurs professionnelles.

Son prénom et sa photo sont collés sur son casier et auprès de son lit, afin qu'il sache qu'il est attendu et a sa place dans le groupe. Une observation fine lui est portée au quotidien, afin d'apporter la réponse la mieux adaptée à ses besoins tout en mettant des mots sur ses émotions. La mise en place de l'ensemble de ces pratiques permet de favoriser l'accueil individuel au sein de la collectivité.

o La liberté de mouvement

La découverte de son environnement, de son corps et de ses capacités sont les premières acquisitions chez le tout petit. Ainsi, l'aménagement de l'espace permet à l'enfant d'explorer en toute sécurité le monde qui l'entoure, de prendre des risques à la mesure de ses compétences et de tester les possibilités de son corps sous le regard bienveillant de l'adulte qui le laisse faire ses expériences. Ainsi, l'adulte l'encourage, l'accompagne et lui propose des activités adaptées à ses capacités et ses besoins évoluant en fonction de son développement.



Chez les bébés, il est important que l'enfant soit libre de ses mouvements, en sécurité sur le sol, soutenu par le regard et la parole des professionnels assis à ses côtés. Nous laissons les bébés choisir la position dans laquelle ils souhaitent évoluer, respectons les rythmes de chacun, ce qui leur permet de découvrir chaque partie de leur corps et de se familiariser progressivement avec leur schéma corporel.

Ainsi, l'adulte ne met pas l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas lui-même (par exemple la position assise) afin de respecter son tonus musculaire. Des tapis enveloppants sont à disposition des bébés, mais rapidement nous proposons des espaces plus ouverts pour leur permettre de se retourner, ramper, s'asseoir, se hisser avec des jouets et du matériel à disposition afin de stimuler leurs mouvements.

Chez les moyens/grands, les besoins moteurs restent primordiaux. Les enfants ont besoin au quotidien de pouvoir pousser, tirer, grimper, courir, transporter, sauter... Plus ils grandissent, plus ils ont besoin de tester leurs limites, prendre des risques, de vraies sensations. Nous nous assurons aussi de proposer en accès libre des jeux à tirer, à pousser, à remplir, à vider... Nous veillons donc à ce que chacun puisse avoir une liberté de mouvement au quotidien, puisse prendre des risques et respectons le besoin de grands mouvements et d'activité physique des enfants.

La motricité libre a un impact positif sur l'enfant. Elle lui apprend à grandir et à prendre confiance en ses capacités pour évoluer. Au fil de son développement, l'enfant prend conscience de l'environnement qui l'entoure. Soutenu par l'accompagnement bienveillant des adultes, il deviendra un enfant épanoui et curieux de son environnement.

Dans la continuité, l'enfant est pieds nus au sein de la crèche. C'est en jouant avec ses pieds que l'enfant perçoit qu'ils font partie de lui, de son corps. Plus il joue avec, plus les cellules nerveuses de son cerveau feront des connexions entre elles. Le bébé aura plus de facilité à trouver les appuis avec chacun de ses orteils, lorsqu'il se retournera sur le ventre et cherchera à avancer. Ensuite, lorsqu'il se mettra debout et marchera, ses pieds nus lui apporteront plus d'informations grâce à tous les capteurs sensoriels sous la plante des pieds. Et la marche sera alors plus fluide et plus stable.

La marche est un travail d'équilibre et de coordination. Un enfant pieds nus sera plus assuré dans la position verticale et aura un meilleur équilibre. En contact direct avec le sol, il capte mieux les informations sensorielles, ressent les appuis et ajuste son équilibre. Plus il va sentir le sol sous ses pieds, plus il aura de facilité à ajuster sa posture, il musclera son pied et sa marche sera plus assurée. Il est également important que l'enfant soit habillé de manière confortable, dans des vêtements souples qui lui permettent de se mouvoir en toute liberté.

Principe 7 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

o L'égalité fille / garçon

Promouvoir l'égalité fille-garçon dès la crèche est crucial pour lutter contre les stéréotypes et le sexisme inconscient. Les neurosciences montrent que les filles et les garçons naissent avec le même potentiel, et c'est l'environnement social qui influence leur développement. Nous ne transmettons donc pas de stéréotypes, en encourageant tous les enfants à explorer librement leurs intérêts, sans distinction de sexe.

Cette démarche doit également inclure les familles, afin de favoriser une éducation égalitaire dès le plus jeune âge, pour construire une société plus juste entre les hommes et les femmes.



4-C. Les soins du quotidien

o Le repas

Manger est un besoin biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. Les souhaits personnels et culturels des familles, ainsi que d'éventuels problèmes d'intolérances ou d'allergies sont à prendre en compte dans ce qui est proposé aux enfants.

Les mamans ont la possibilité de tirer leur lait et l'apporter à la crèche, tout en respectant un protocole d'hygiène que nous leur expliquons à leur arrivée. Pour celles à proximité, elles peuvent également venir allaiter leur bébé directement à la crèche, grâce à une bonne communication parent/professionnel. Cela permet à certaines mamans de se sentir plus sereines de laisser leur enfant à la crèche.

Chez les **bébés**, les repas s'effectuent à la demande en fonction du rythme individuel de chaque enfant, de la prise de la première tétée du matin et de l'état de santé de l'enfant. Les biberons sont donnés dans les bras des professionnels afin de favoriser la relation individuelle et la position confortable et rassurante des bras car les bébés ont besoin de se sentir en sécurité et contenus pour ce moment important de leur quotidien. La température des biberons est toujours vérifiée avant qu'ils soient donnés.

Lorsque la diversification alimentaire a débuté (quand les parents ont déjà commencé à la maison), les premières purées sont données sur les genoux des adultes. Progressivement, au fil de l'évolution physique et affective des enfants, ils sont installés dans les transats ou des petits fauteuils avec tablette en face de l'adulte, puis sur une chaise avec un cale-pied autour d'une petite table. Ceci permet de multiplier les interactions mutuelles et de favoriser un moment de plaisir.

Les repas sont adaptés à l'évolution des enfants et leur préférence de texture (purées, viande mixée, légumes en morceaux, compote, ...). L'adulte donne le repas au bébé jusqu'à ce que celui-ci soit capable de tenir une cuillère et souhaite commencer à manger tout seul. Le système de double-cuillère est alors mis en place afin que l'enfant gagne en autonomie mais qu'il ne soit pas frustré de ne pas parvenir à tout mettre dans sa bouche.

Au fil du temps, les capacités des enfants s'affinent et ils parviennent à manger seuls. L'adulte est alors là pour les accompagner, les soutenir et échanger avec eux sur leurs expérimentations. En effet, le plaisir des sens est très exploité au moment des repas, que ce soit au niveau du goût (les arômes proposés sont variés), de l'odeur, de la vue (les repas sont décrits aux enfants) et du toucher (les enfants ont la possibilité d'explorer, de découvrir ce qui se trouve dans leur assiette et de prendre du plaisir à manipuler les aliments).

Les quantités que les bébés mangent sur la journée sont notées sur la feuille individualisée de transmissions et sont retransmises aux parents le soir.

Pour les **plus grands**, les enfants déjeunent en petits groupes échelonnés, avec un adulte à chaque table favorisant les échanges, le partage et la convivialité. Les enfants peuvent choisir leur place à leur guise. Les plus jeunes, qui ont encore besoin d'être aidés le sont volontiers. Les textures sont également adaptées à leur développement et leurs envies. Tout comme les bébés, les enfants sont accompagnés dans l'éveil des sens : découvrir la forme et la couleur des aliments, sentir les différentes odeurs, toucher les différentes textures...

Tout en respectant cette phase de découverte, plus les enfants grandissent, plus nous leur apprenons à prendre soin des aliments et les sensibilisons au gâchis. Tous les enfants sont invités à goûter mais aucun n'est forcé. Ils ont le choix de manger ou non, et de manger dans le sens qu'ils décident puisque des plateaux à compartiments sont mis en place avec tous les aliments en même temps, de l'entrée au dessert. Nous faisons confiance à l'enfant : il sait ce qu'il aime ou n'aime pas ou s'il n'a plus faim.

o Le repos / sommeil

Dormir est un besoin vital et le sommeil est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur autant que constructeur, la collectivité pouvant être source de tensions et de fatigue (bruit, sollicitations, stimulations...). Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car il s'agit d'une séparation, d'un « lâcher prise ».



Chez les bébés, l'observation des enfants est primordiale pour repérer les signes de fatigue et proposer des temps de repos individuels aux enfants. Chacun a son propre rythme que nous respectons. Ainsi, l'enfant est couché lorsqu'il en a besoin : le professionnel l'accompagne dans ce moment délicat et tient compte de ses rituels d'endormissement personnel : la tétine et le doudou sont proposés à ceux qui en ont besoin, pour certains il est nécessaire de leur caresser les cheveux, de les bercer, ou simplement de rester à côté d'eux, d'autres au contraire préfèrent rester seuls.

Tout est mis en œuvre pour que l'enfant se sente en sécurité et reconnu dans ses besoins, afin de favoriser au mieux un endormissement serein et un sommeil de qualité. Nous allons régulièrement dans l'espace de sommeil pour veiller à ce que tous les enfants dorment bien. Ils dorment dans des lits à barreaux avec leur prénom au-dessus afin de créer des repères sécurisants pour les plus jeunes, ou dans des lits bas pour les plus grands afin de favoriser leur autonomie.

Les enfants ont également la possibilité de s'endormir en salle d'accueil, notamment au début où le bruit est plutôt rassurant pour eux, le temps qu'ils se familiarisent avec la chambre. Un enfant peut ne pas dormir, mais aura bénéficié d'un temps de repos qui peut être nécessaire à différents moments de la journée. Il est alors relevé et la sieste lui sera proposée plus tard.

Pour les plus grands, la sieste est proposée de manière échelonnée après le repas, mais certains enfants peuvent être accompagnés au coucher un peu plus tard s'ils n'ont pas sommeil tout de suite, ou au contraire en fin de matinée pour les plus jeunes s'ils sont fatigués avant le repas. Ils peuvent également faire plusieurs siestes si nécessaire. Les professionnels sont donc à l'écoute de leurs besoins et dans l'observation de leurs signes de fatigue afin de leur proposer la sieste au moment opportun.

Chaque enfant a son lit toujours au même endroit, afin d'instaurer des repères dans l'espace. Son doudou et sa tétine sont à disposition s'ils en ressentent le besoin. Un ou plusieurs professionnels sont à ses côtés sur le temps de sieste, afin de rassurer l'enfant et l'accompagner au mieux à l'endormissement avec leurs rituels individuels.

Les levers se font de manière échelonnée en fonction des réveils des enfants. Le temps de sieste de chaque enfant est noté et transmis aux familles en fin de journée. Au lever de sieste, les enfants se réveillent à leur rythme ; certains vont s'allonger sur un tapis afin de se réveiller tranquillement, d'autres s'installent sur les genoux d'un professionnel pour se rassurer, d'autres encore repartent tout de suite vers les jeux proposés dans l'espace.

Quel que soit l'âge de l'enfant et dans un souci de respect de son rythme et de ses besoins, nous mettons tout en place pour favoriser un endormissement, un sommeil et un lever sereins.

o Les soins corporels du quotidien

Les soins de la vie courante assurant le confort de l'enfant (prise de température, mouchage et lavage de nez, lavage de mains, administration de médicament, soin d'une égratignure...) sont prodigués au moment où l'enfant en a besoin.

Le lavage des mains est instauré avant chaque repas, ainsi qu'après certaines activités nécessitant un nettoyage, telle que la peinture, la pâtisserie... Les enfants vont à tour de rôle dans la salle de bain, où des lavabos à leur hauteur sont à leur disposition, ainsi que du savon et des serviettes. Le lavage du visage se fait aussi généralement après les repas et activités précitées à l'aide d'un gant mouillé.

Les enfants sont mouchés régulièrement, de manière douce. Les lavages de nez sont effectués si les enfants sont encombrés et éprouvent des difficultés à bien respirer.

Lors de chutes, de blessures ou de morsures, la douleur de l'enfant est prise en considération tant sur le plan physique que psychique. Ainsi, l'adulte va poser des mots sur cette douleur et le consoler s'il en exprime le besoin. Il va désinfecter la plaie ou poser une poche de glace sur la bosse ou la morsure pour soulager l'enfant. Les parents sont prévenus par téléphone de ce qui vient de se produire. En cas d'accident plus grave, le SAMU est contacté afin de donner des conseils sur l'attitude à adopter.

La prise de température est faite régulièrement dans la journée si les parents informent le matin que l'enfant était fébrile au lever, ou occasionnellement lorsque les professionnels observent un comportement inhabituel chez l'enfant ou reconnaissent des signes annonciateurs. L'administration de médicaments est un soin plus spécifique, qui est prodigué selon des protocoles définissant clairement les champs d'action de chaque professionnel ainsi que les modalités d'administration. Les parents sont également avertis si l'enfant est fiévreux, afin qu'ils puissent éventuellement anticiper un rendez-vous chez le médecin ou venir le chercher.



o Les soins corporels : le change

Le change, tout comme les repas et les temps de repos, est réalisé en fonction des besoins de l'enfant. Avant tout change, le professionnel verbalise auprès de l'enfant son besoin de changer sa couche. Si un enfant ne souhaite pas dans l'immédiateté changer sa couche, le professionnel respectera son choix (sauf en cas de débordement) et lui proposera dans un autre temps.

Il représente un moment important pour l'enfant au sein de la crèche : il lui permet de bénéficier d'un temps privilégié avec l'adulte et de découvrir son corps. Les gestes sont effectués avec douceur dans un grand respect du corps et de l'intimité de l'enfant. Ils sont verbalisés et expliqués avant d'être effectués, afin que l'enfant puisse mieux les appréhender. Le professionnel tient compte des émotions de l'enfant et adopte une attitude rassurante et compréhensive afin qu'il se sente à l'aise et en confiance.

Quel que soit l'âge de l'enfant, l'adulte le sollicite et favorise sa participation active tout en étant vigilant aux règles de sécurité. Ainsi, plus le développement de l'enfant le permet, plus la position de change évolue.

Les tout petits sont installés sur la table de change, le matériel prêt à disposition. **Les plus grands**, s'ils le souhaitent, sont accompagnés dans un change debout. Ils peuvent ainsi être acteurs de leur change et progressivement de plus en plus autonomes, en se déshabillant seuls, allant chercher une couche propre et mettre la souillée dans la poubelle, commençant à se nettoyer seuls... Ils ont le droit de vouloir faire tout seuls un jour et de ne pas vouloir le lendemain. Nous sommes là pour les aider. L'adulte encourage et soutient les actions de l'enfant à travers la parole et le regard bienveillants, tout en respectant la pudeur et l'intimité de l'enfant.

Lorsque l'enfant se sent prêt, et en concertation et communication avec les parents, il peut lui être proposé d'enlever sa couche à la crèche. L'acquisition de la propreté est très progressive et peut être fluctuante en fonction du développement et des émotions de l'enfant. Les enfants vont à leur rythme et peuvent prendre le temps qu'ils veulent pour être propres. Il est important qu'ils ne sentent pas d'insistance par rapport à cette étape de développement afin d'éviter un éventuel blocage. Nous leur proposons régulièrement un passage aux toilettes mais ils sont libres de refuser.

Durant cette phase, il peut y avoir des « petits oublis » que les professionnels verbalisent de manière rassurante aux enfants afin que ceux-ci se sentent respectés et ne le vivent pas comme un échec. Un enfant pris dans son jeu ne pense pas toujours à demander à aller aux toilettes ou peut également ne pas oser demander. L'attitude bienveillante des adultes et sa maturité favoriseront cette acquisition. Il pourra ensuite accéder librement aux toilettes et bénéficier de l'aide de l'adulte pour se déshabiller s'il a des difficultés.

4-D. La posture d'accompagnement

o Porter attention sans intervenir

Au quotidien, l'enfant est rassuré par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante. La position assise, au sein des espaces de vie, est une présence posée et attentive aux enfants pendant qu'ils jouent, sans intervenir dans leur jeu s'ils n'en ont pas besoin.

Observer les enfants avec intérêt est une attitude professionnelle majeure qui va permettre à l'enfant d'explorer le jeu en toute sérénité et de façon autonome. Le visage du professionnel en « position phare » souriant envoie un message non-verbal important : « Je regarde comment vous jouez, vous pouvez profiter des jeux, expérimenter de nouvelles choses, et si vous avez besoin, je suis disponible ! ». Il peut également verbaliser « tu joues bien ! », « bravo tu as réussi ! », répondre à un enfant qui vient lui montrer quelque chose, consoler un enfant qui est tombé, etc.

Il peut se lever brièvement pour aider un enfant en difficulté, gérer un conflit, puis reprendre sa place. Ce qui compte pour les enfants, c'est le regard des adultes porté sur eux. La posture de phare est aussi très propice à l'observation personnalisée des enfants, et permet un échange avec le parent plus riche en lui racontant une anecdote lors des transmissions quotidiennes.

Régulièrement, les enfants ont besoin de revenir vers l'adulte pour un câlin avant de reprendre leurs expérimentations. Si le professionnel est positionné toujours au même endroit dans la pièce, cela crée un repère spatial pour l'enfant et il peut ainsi vite venir s'y ressourcer en cas de besoin de réassurance.



o Les règles et les limites

Pour se construire sereinement au sein d'un groupe et apprendre à vivre avec les autres, les enfants ont besoin d'un cadre contenant et fiable apporté par le soutien bienveillant de l'adulte. Ce cadre fait de règles, d'interdits et de limites est essentiel pour donner des repères à l'enfant et l'aider à trouver des clés pour grandir avec les autres. Ce cadre doit être cohérent pour tous les professionnels accompagnant l'enfant. Les professionnels doivent poser ensemble ce cadre afin d'apporter la même réponse à l'enfant. Ces règles peuvent être pour leur propre sécurité, sont donc non négociables, elles relèvent de l'interdit. D'autres permettent la vie en communauté et assurent le respect mutuel.

Ainsi, les professionnels captent l'attention et l'écoute de l'enfant en se mettant à sa hauteur, avec regard assuré et ton ferme et clair, mais sans jamais lui manquer de respect. Ils donnent une explication courte et simple pour poser et expliquer l'interdit, en évitant d'utiliser la négation que les enfants ne sont pas encore en capacité d'intégrer, comme par exemple « si tu mets tes doigts dans la porte tu vas te les coincer », « Il est interdit de taper les autres enfants ».

C'est dans la répétition de son comportement et de la constance de la réponse apportée par l'adulte que l'enfant va intégrer la règle et repérer si ce qu'il fait est autorisé ou ne l'est pas. Il est normal que l'enfant teste la limite afin de vérifier la règle posée. L'adulte met également des mots sur les émotions de l'enfant (frustration, colère), afin qu'il se sente reconnu et accepte plus facilement la règle. Il propose également des alternatives à l'enfant afin de répondre à son besoin du moment : aller taper sur des coussins au lieu de taper sur un enfant, aller jeter des ballons à la place des jouets, ...

La journée d'un enfant est jalonnée d'émotions : joie, peur, colère, tristesse... Quelle que soit l'émotion vécue par le tout-petit, nous sommes à son écoute pour comprendre ce qu'il vit. Les émotions d'un jeune enfant étant bien plus intenses que celles des adultes, il ne parvient pas à les gérer seul, c'est pourquoi, en tant qu'adultes, nous devons l'aider. L'émotion crée une tension qui doit être libérée pour retrouver un juste équilibre émotionnel. Il est important que l'enfant puisse comprendre son émotion lorsqu'il la vit. Le rôle de l'adulte est de l'accompagner de façon bienveillante, et l'aider à prendre conscience de ce qui lui arrive, de ce qu'il ressent.

Nous n'allons pas apprendre à un enfant à gérer ses émotions mais allons l'aider à trouver les ressources et réponses en lui pour s'apaiser. Ainsi, le professionnel va se mettre à la hauteur de l'enfant et poser des mots sur ce qu'il semble ressentir. Il va ensuite lui proposer des moyens de laisser son émotion s'exprimer, comme par exemple taper sur un coussin s'il est en colère, crier lorsqu'il a peur, pleurer lorsqu'il est triste, ... L'enfant peut également demander son doudou et sa tétine ou être pris dans les bras s'il en ressent le besoin.

A la crèche, des livres ou imagiers sur les émotions sont à disposition des enfants et peuvent s'en saisir librement s'ils le désirent afin d'identifier et d'exprimer ce qu'ils ressentent dans leur corps.

Pour l'enfant, adapter ses comportements en tenant compte de ses besoins et de ceux des autres n'est pas facile. Le cadre que nous posons avec lui permet de lui donner confiance en lui et en les autres, de se construire et se socialiser. Les règles et les limites permettent à l'enfant de trouver sa place, d'être rassuré et de grandir.

o Respecter la démarche de chercheur de l'enfant

Afin d'apprendre et se construire l'enfant doit pouvoir faire ses expériences. L'imitation permet à l'enfant de tâtonner en observant l'adulte et de reproduire de nombreuses fois le geste pour mieux s'exercer. Peu lui importe de réussir à faire pareil, l'essentiel est de s'entraîner. C'est pourquoi nous offrons un environnement suffisamment riche et stimulant tant au niveau social, moteur, langagier, émotionnel que cognitif, pour que l'enfant explore à sa guise, tente des choses, combine, compare, imite afin de vérifier ses hypothèses, tâtonne avant d'atteindre ses objectifs. Les professionnels respectent les rythmes et les évolutions qui lui sont propres. Les encastrements et les boîtes à formes sont de bons supports à ce tâtonnement expérimental.

o Accueillir la créativité de l'enfant

C'est en pratiquant que le goût et l'envie de faire se développent chez l'enfant. Créer va lui permettre de se construire une pensée, d'adapter ses attitudes et de prendre conscience de sa propre existence. En s'exprimant ainsi, il va laisser apparaître ses émotions et sa personnalité.

La création contient de l'inexplicable.



La créativité est une disposition à imaginer et à produire des idées ou des réalisations innovantes et adaptées. Cette compétence développée est source de multiples habiletés psychologiques, telles que la confiance en soi, la persévérance malgré l'échec, l'ouverture à l'expérience et au défi. Ces capacités soutiennent l'individu dans son développement personnel et de ce fait lui permettent d'atteindre un état d'épanouissement optimal.

Accueillir la créativité de l'enfant lui permet de renforcer son identité, l'estime qu'il a de lui, de faciliter l'expression d'émotions et d'idées, de percevoir les choses sous différents angles, de développer sa concentration et son imagination. Ainsi nous mettons à disposition des enfants du matériel ou des jouets sans consignes particulières et l'enfant s'en saisit comme il le désire. Nous proposons régulièrement différents supports pour de la peinture (legos ®, petites voitures, cotons tiges, glaçons...) ou des gommettes (pots de yaourt, assiettes en carton, vitres...) afin de multiplier les richesses d'expression et les innovations pour l'enfant. Il a également la liberté de détourner la fonction principale de l'objet pour son plus grand plaisir.

4-E. La découverte de la relation à l'autre

o Les différentes étapes

Le bébé est un être social : il est doué, dès sa naissance, de compétences pour communiquer : capacités à reconnaître les visages, les voix, les émotions, capacités d'expression par les pleurs, les vocalises, les sourires... Autant de moyens d'attirer l'attention de l'adulte dont il a besoin pour vivre. Pour autant, la capacité d'entrer en relation avec les autres s'acquiert avec le temps ; comment l'enfant va-t-il alors s'ouvrir aux autres ? Et comment l'aider à développer ses habilités sociales ?

La communication du bébé est, dans les premiers mois de vie, très centrée sur les personnes qui s'occupent de lui. La qualité de l'attachement qu'il développe avec elles et la sécurité affective que cela lui procure lui permettent de développer de la confiance envers « l'autre ». La découverte de son corps, l'écoute et la reconnaissance de ses émotions par les adultes (« tu es en colère », « tu es triste » ...) va renforcer sa connaissance de lui-même et sa capacité à comprendre l'autre, nécessaire pour établir la relation.

Avant un an, les contacts entre les bébés sont le plus souvent inattendus. Il peut y avoir des échanges de regard, de l'intérêt pour l'autre mais le plus souvent ils jouent côte à côte sans interaction intentionnelle. Ainsi nous nous positionnons principalement au sol à côté des bébés, leur parlons de manière individuelle et leur proposons des jeux à disposition afin de favoriser les jeux de regard et progressivement la prise en considération de l'autre. Nous pouvons leur expliquer « regarde il y a Paul qui essaye d'attraper la voiture à côté de toi ».

Après un an, les premières ébauches de la relation s'établissent et, en l'absence de langage, le premier mode de communication est l'imitation. Faire comme l'autre, c'est lui montrer qu'on veut jouer avec lui et que l'on veut partager le même plaisir. C'est alors qu'interviennent les premiers conflits : « Si le camion bleu procure du plaisir à l'autre, pour parvenir au même plaisir il me faut le camion bleu ». Il est donc essentiel de proposer des jouets identiques en plusieurs exemplaires auprès des enfants afin de limiter cette confrontation.

Dans une étape de développement où l'enfant n'a pas encore accès au langage pour s'exprimer ou expliquer ses émotions, le conflit est plutôt un mode de communication pour entrer en relation avec l'autre plus qu'une agression. Dans ces situations, l'adulte met alors des mots sur ce qui se passe, essaye de comprendre le ressenti de chacun pour que l'enfant sache le faire plus tard. Il ne prend pas partie car il n'y a ni victime ni coupable, juste deux enfants qui ne parviennent pas à accorder leurs besoins ou leurs envies.

Lors de la troisième année, l'enfant recherche le contact, prend plaisir à la communication et cherche à partager des jeux. Il est souvent confronté à l'incompréhension de la part des autres enfants ; c'est un moteur pour le développement du langage ! L'adulte favorise alors les échanges entre eux en les incitant à se dire ce qu'ils ressentent, ce qu'ils désirent ou ne désirent pas, comme par exemple : « tu as le droit de ne pas être d'accord, il faut le dire », ou « demande à Julie de te rendre ton doudou car tu en as besoin pour aller te reposer ».

Chacun apprend progressivement à respecter l'autre. Nous proposons aussi régulièrement des jeux ou activités que les enfants peuvent faire à plusieurs, échanger ensemble, construire, partager... et dans le jeu libre, le professionnel les invite à reformuler des phrases de plus en plus élaborées pour se faire comprendre.



o Les habiletés sociales spontanées

Au fil du temps, l'enfant va commencer à développer des « habiletés sociales » nécessaires à des échanges harmonieux avec ses pairs. L'acquisition des habiletés sociales touche le développement social, affectif, cognitif, langagier, etc., du jeune enfant. A mesure qu'il grandit, il devient facile pour lui d'entrer en relation avec les autres ou d'exprimer ses émotions avec des mots. Les habitudes sociales s'acquièrent moins naturellement que les autres aspects de son développement. Il a donc besoin au quotidien du soutien de l'adulte pour devenir « habile socialement » et créer des liens avec les autres enfants.

Les professionnelles vont donc accompagner l'enfant à :

- Savoir communiquer : exprimer son ressenti, ses besoins et ses désirs ;
- Réguler ses émotions : reconnaître ses propres émotions et celles des autres, inhiber ses impulsions, supporter la frustration ;
- Faire des compromis pour éviter ou résoudre les conflits : négocier, trouver des solutions ;
- Apprendre à coopérer : attendre son tour, écouter l'autre et prendre en compte ses désirs et son point de vue.

Il n'est pas rare de voir des enfants se soucier de l'autre en demandant pourquoi il pleure, en lui apportant sa tétine ou son doudou, en lui rendant un jouet... Ce qui est bien sûr valorisé pour développer l'empathie et la curiosité de l'autre. Lors de jeux, il est également fréquent que les plus grands s'entraident, par exemple pour trouver des pièces de puzzle, construire une tour de briques, ... Cette coopération est alors encouragée par l'adulte présent.

o La résolution de conflits

Vers 18 mois / 2 ans l'enfant commence à comprendre qu'il est un individu à part entière avec ses goûts et ses envies et qu'il y a un environnement extérieur sur lequel il peut agir. Les autres font alors partie de cet environnement tout comme il fait partie de l'environnement des autres. Des actions mutuelles vont donc s'exercer, ce qui va participer à la socialisation mais peut également générer des conflits. L'enfant essaie ainsi de s'affirmer et trouver sa place dans le groupe.

Ces conflits naissent principalement d'une frustration ou d'une colère, notamment par rapport à un jeu convoité, une place sur les genoux de l'adulte ou encore patienter pour faire une activité, et sont d'autant plus exacerbés si le langage n'est pas encore assez développé. Il est donc important que l'adulte commence par observer la situation sans forcément intervenir aussitôt, car bien souvent les enfants arrivent à trouver une solution tout seuls : l'un accepte de donner le jouet, ou l'autre lui en tend un autre qui lui convient, ou finalement les deux enfants partent vers autre chose... Ceci leur permet d'élaborer des stratégies pour trouver des solutions qui leur conviennent.

Si la résolution du conflit est difficile, le professionnel décrit objectivement (sans prendre parti pour l'un ou l'autre) la situation afin d'aider les enfants à comprendre ce qui se passe, ce qui peut parfois désamorcer la dispute. Il met également des mots sur les émotions des enfants et les encourage à se positionner en disant ce qu'ils veulent ou ne veulent pas, en osant dire « non », « je n'ai pas envie ». Ils se sentent alors entendus et respectés dans ce qu'ils ressentent. Il peut ensuite proposer une autre alternative aux enfants : « si tu ne peux pas avoir le camion pour l'instant, est ce que tu veux... » ou « si tu veux je fais un puzzle avec toi... » afin de lui offrir la possibilité de passer à autre chose. Nous proposons également des décroissements qui permettent aux enfants d'être peu nombreux dans le même espace de jeu. Enfin il est essentiel d'expliquer qu'il est interdit de taper, mordre ou faire mal, même si on n'est pas d'accord.

C'est par une attitude bienveillante et contenant de l'adulte et avec de l'observation, de la verbalisation, de l'écoute et de nombreuses répétitions que l'enfant est accompagné dans sa confiance en lui et aidé de manière constructive à renoncer progressivement à la satisfaction immédiate de ses désirs et abandonner certains comportements au profit d'autres qui seront socialement plus acceptables. Il va intégrer des codes et d'autres manières de s'y prendre qui vont lui permettre de passer d'un mode pulsionnel, à des attitudes plus maîtrisées... Cet accompagnement prend du temps mais plus l'enfant entend les mêmes consignes plus il les intègre.



4-F. L'aménagement de l'espace

Principe 8 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

o La proposition de différents ateliers

Grâce à l'observation quotidienne, l'équipe adapte ses propositions d'activités en fonction de l'évolution et des capacités des enfants. Ainsi divers ateliers sont mis en place régulièrement pour répondre aux différents besoins des enfants. Ils ont le choix d'y participer ou non et sont libres de l'interrompre lorsqu'ils le souhaitent, ou juste d'observer.

Nous valorisons les compétences de l'enfant, encourageons ses explorations, accompagnons ses découvertes, sans aucune attente de résultat, afin de lui donner confiance en lui et d'enrichir ses potentialités et sa créativité. Le plaisir et l'expérience qu'il va en retirer sont les seuls moteurs de son activité.

Ces ateliers peuvent être individuels ou collectifs en petits groupes de quatre/cinq enfants, et plusieurs ateliers peuvent être installés sur un laps de temps où les enfants peuvent aller librement de l'un à l'autre, pour favoriser :

- La motricité fine (préhension) : les gommettes, le collage, le déchiquetage, le dessin avec différents matériaux (crayons, feutres, craies, pastels, pinceaux...), perles, abaqués...
- L'expérimentation des matières : pâte à modeler, pâte à sel, à pain, à patouille (maïzena + eau), la peinture, les tapis sensoriels, plumes, coton...
- L'expérimentation du dedans/dehors, remplir/vider : transvasement avec des récipients de différentes tailles (bouteilles, bassines, cuillères, pots, seaux) et divers supports (sable, semoule, eau, balles...) ou jouets et objets en tout genre (cubes, bouchons)
- Le construire/déconstruire : kaplas®, briques, gros LEGOS®...
- Habiller/déshabiller : les poupées, les peluches, ou soi-même. Tous les gestes de la vie quotidienne ont leur intérêt et peuvent devenir jeux.
- Apparaître/disparaître : jeux de coucou/cacher avec des cabanes, des draps, des foulards, les objets roulants, les portes des dinettes qui permettent aux enfants de se rassurer et mieux appréhender la séparation.
- La logique et la mémoire : jeux d'encastrement, jeux éducatifs (lotos, mémo, puzzles) et des jeux avec quelques règles pour les plus grands afin de commencer à les socialiser en douceur.
- Le développement du langage et de l'écoute : livres, chants, instruments de musiques, imagiers, ...

o Les différents pôles

| « L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul » Maria Montessori.

L'activité libre est indispensable à l'enfant pour le développement de sa personnalité et de son imaginaire. Il bénéficie donc de nombreux moments dans la journée où il explore librement son environnement, se saisit ou non de ce qui lui est proposé en libre accès, crée et partage avec ses pairs s'il le désire. Ainsi l'aménagement de l'espace est pensé et évolutif en fonction des acquisitions et des besoins des enfants.

Pour les bébés, des jeux sensoriels sont mis à disposition en accès libre toute la journée (tels que des hochets, des objets sonores, des objets de différentes matières (tissus, bois, plastique...), couleurs, odeurs, des jouets qui roulent, se cachent...).

Pour les moyens/grands, des coins permanents sont mis en place afin de créer des repères spatio-temporels permettant aux enfants d'être acteurs de leurs jeux et d'accéder en toute autonomie à divers jeux d'imitation : dinette, poupées, voitures, déguisements... à l'espace de motricité ou de créativité (dessin, gommettes, puzzle...).



Les livres sont mis à disposition des enfants afin qu'ils puissent les feuilleter à leur guise individuellement ou à plusieurs. En étant familiarisés très tôt avec le livre, les enfants découvrent l'esthétique des images et de la langue. Ils développent progressivement un langage construit et riche en vocabulaire. Les enfants sont libres de manipuler le livre comme ils le souhaitent, de le refermer avant la fin ou de revenir plusieurs fois sur des pages qui les interpellent. Les instruments de musique sont de même proposés régulièrement permettant d'ouvrir les enfants au monde sonore en les manipulant librement.

Afin de répondre à tous leurs besoins, l'aménagement de l'espace est très important et doit être repensé régulièrement en équipe pour suivre l'évolution des enfants. Il doit être simple, lisible et stable afin de permettre aux enfants de se sentir en sécurité et de pouvoir jouer sereinement.

Ainsi les différents pôles restent en place durant plusieurs semaines tant que les enfants les investissent. Ils évolueront de place ou de forme lorsque les enfants nous montreront qu'ils ont besoin que cela change. La circulation entre les divers pôles doit être fluide pour que les enfants se sentent à l'aise et en sécurité dans l'espace.

Dans les casiers ou boîtes où sont positionnés des jeux en accès libres, des photos sont visibles afin que les enfants sachent ce qu'ils vont trouver. Ces jeux ou boîtes restent également les mêmes durant un certain temps afin de créer des repères puis évoluent avec les désirs, les besoins ou les capacités des enfants.

o Les objets du quotidien

Chacun a pu constater à quel point les enfants s'intéressent spontanément aux objets du quotidien, appelés aussi objets réels. Une simple boîte à chaussures ou un grand carton, une bassine, représentent une source d'inspiration pour leur soif d'apprendre.

Fort de ce constat, il est possible d'élargir l'offre ludique au sein de notre établissement afin de permettre aux enfants de « jouer autrement ». Il ne s'agit pas de retirer les jeux « classiques » mais plutôt d'apporter de la nouveauté et de l'inattendu au sein de la crèche afin de nourrir l'attirance naturelle des enfants pour l'exploration.

Les objets du quotidien sont des jeux à part, mais aussi à part-entière. Leur spécificité vient du fait qu'ils n'ont pas d'identité ludique bien définie. Pour les enfants, ils peuvent être exploités de manières différentes. Des gobelets en plastique vont servir à faire une tour, à faire des alignements au sol ou encore comme contenant pour des activités de vider-remplir.

Mis à disposition en grande quantité pour éviter les conflits, ils offrent aussi la possibilité de jouer ensemble et d'imaginer à plusieurs des utilisations nouvelles. Grâce à l'imitation, les enfants vont développer leur créativité et la coopération au sein du groupe.

o Les objets recyclés

A la crèche, nous souhaitons de plus en plus accentuer notre accompagnement et nos propositions autour du recyclage. En tant que professionnels nous sommes sensibilisés à cette notion de développement durable et nous souhaitons à notre tour éveiller la conscience écocitoyenne des enfants. Nous pensons que c'est en nous voyant avoir des gestes simples de recyclage qu'ils développent leur ouverture d'esprit sur le monde de demain.

Ainsi pour faire des activités de transvasement ou de manipulation, nous pouvons utiliser des bouchons, des bouteilles de lait ou les barquettes d'alimentation. Pour les jeux d'imitation, rien de tel que des paires de chaussures ou des sacs à main non utilisés ou des petites brosse à cheveux. Avec des petites bouteilles en plastiques remplies de divers matériaux, ou des morceaux de tissu nous pouvons confectionner de beaux jeux sensoriels, tout en veillant à la sécurité et en vérifiant très régulièrement l'usure de ces créations.



4-G. Les activités sensorielles

Principe 6 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Une activité dite sensorielle a pour but de participer à l'éveil des sens. Elle doit donc mobiliser un ou plusieurs sens : la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat et le goût.

Les objets de forme, de taille, de couleur et de texture différentes vont permettre aux enfants de faire des expériences sensorielles et motrices. Les accessoires sont destinés à être observés, attrapés, secoués ou encore jetés. La manipulation, la comparaison et la sériation permettent d'explorer l'environnement, le corps et les relations de cause à effet.

o Les éléments naturels

Le temps passé dans la nature diminue de génération en génération. Avec les habitudes de vie et les nouvelles technologies, les enfants pratiquent de moins en moins d'activités en extérieur et avec des objets de la nature.

Ainsi à la crèche nous mettons en place des activités autour des éléments naturels telles des semaines du goût (découverte de nouvelles saveurs), de la manipulation ou des transvasements avec des éléments variés adaptés à la sécurité (semoule, coquillages, sable, pommes de pin...), le visionnage d'imagiers, la pâtisserie... Ces nombreuses activités favorisent l'éveil de la curiosité des enfants, de leur imagination, la découverte et l'appropriation de leur environnement local et surtout l'éveil des sens (sentir les fleurs, écouter les oiseaux, regarder les nuages, observer les insectes, manipuler la terre, goûter des fruits et des légumes...).

Nous proposons également des activités autour du jardinage avec des plantations d'herbes aromatiques, des petits légumes (radis, tomates cerises, ...) et quelques fruits notamment des fraises que nous aurons plaisir à cueillir et déguster.

Des sorties pédestres dans le quartier sont régulièrement organisées. Ces promenades permettent d'observer, d'explorer les arbres, les feuilles, les oiseaux, etc. Les enfants développent également leur langage lors des échanges avec les professionnels.

o Les sorties dans le jardin

« Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ! »

Durant l'année les enfants passent beaucoup de temps à l'intérieur, notamment la semaine lorsqu'ils sont à la crèche. Or il est important qu'ils puissent sortir régulièrement afin de pouvoir s'épanouir. En effet, l'extérieur apporte de nombreux avantages aux enfants, tels que les expériences motrices, les expériences sensorielles, les supports aux échanges et au développement des connaissances, notamment pour des enfants vivant en ville...

A l'intérieur des salles d'accueil il est souvent demandé aux enfants, pour le bien-être de tous, d'éviter de crier trop fort, de courir et sauter partout alors que dans le jardin ils ont plus d'espace pour s'exprimer avec leur corps. Nous leur proposons régulièrement des petits jeux où ils peuvent courir, grimper, sauter, crier (comme imiter les animaux par exemple). Nous pouvons aussi agrémenter ces expériences en installant des parcours moteurs ou proposant du matériel varié : tricycles, trottinettes, cerceaux, ballons, ... quelle que soit la météo !

Nous nous saisissons également des événements naturels, tels que la neige, la pluie sur les feuilles, le soleil qui fait des ombres, les insectes qui volent pour faire découvrir aux enfants différentes sensations : froid, chaud, mouillé, sec, sombre, lumineux ainsi que des sons comme le bourdonnement des abeilles, le moteur des voitures, le vrombissement des avions avec ses traces dans le ciel... Toutes ces expériences permettent des échanges riches entre les professionnels et les enfants car en partant de leurs intérêts un dialogue peut se créer entre eux ou avec les adultes. Découvrant le monde environnant, les connaissances des enfants se développent et s'enrichissent au fur et à mesure de ce qu'ils observent.



Lorsqu'il fait beau et assez chaud, nous organisons aussi des pique-niques pour les plus grands dans notre jardin, favorisant ainsi un moment de plaisir et de partage tous ensemble, qui sort un peu de l'ordinaire. Nous sortons aussi parfois divers jouets, tout ce que les enfants ont l'habitude d'exploiter au quotidien (poupées, petites voitures, legos, livres, activités manuelles...), pour enrichir la créativité et l'imaginaire en se saisissant du jouet différemment. Les bébés peuvent être installés sur des tapis et profiter également de la douceur agréable du soleil ou de la petite brise sur leur peau, tout en manipulant et expérimentant.

Selon le temps, les parents sont impliqués puisque nous les sollicitons pour nous ramener les bottes en caoutchouc, les imperméables, les bonnets, les gants ou le chapeau et la crème solaire.

◦ Les jeux d'eau

Les jeux d'eau sont également régulièrement proposés aux enfants qui sont une grande source de plaisir pour eux, ils sont avant tout une expérience sensorielle à part entière.

Ressentir l'eau qui coule sur sa peau, l'eau qui bouge quand il saute dedans, l'eau qui brille devant les rayons du soleil... sont des moments forts pour l'enfant. En effet, rien que le fait de passer d'un état sec à un état mouillé procure généralement beaucoup de sensations chez le tout petit.

Il peut alors exprimer un plaisir, une envie ou parfois vous montrer une inquiétude. Il convient alors de respecter son émotion et de ne pas le forcer. C'est l'enfant lui-même qui va choisir à quel moment il voudra rentrer en contact avec l'eau. Jouer avec l'eau, permet aussi de découvrir son corps.

Le rôle de l'adulte accompagnant a donc là toute sa place. Mettre des mots sur les actions de l'enfant est essentiel. Il va ainsi pouvoir affiner la représentation de son schéma corporel. Nous pouvons pour cela verbaliser les gestes et les mouvements de l'enfant comme par exemple « tu veux que je mette de l'eau jusqu'à ton genou ? » ou « tu as vu l'eau qui coule sur ton bras ? ». Accompagné en toute sécurité, il développera également sa confiance en lui.

Les jeux d'eau sont des temps propices au développement de la motricité, au défolement mais aussi à la relaxation.

◦ D'autres matériaux proposés

Afin de favoriser l'éveil des sens, différents matériaux sont proposés tels du bois, du plastique, divers tissus, divers papiers (crépon, feutrine...), des ballons avec plusieurs aspérités, des pâtes (à modeler, à sel, patouille) ... Ainsi les enfants peuvent découvrir le doux, le piquant, le rêche, le dur, le mou, le solide, le liquide, le chaud, le froid...

◦ Les jeux de lumière

A la crèche nous avons mis en place une activité d'éveil sensoriel qui favorise la stimulation et l'interaction des sens dans un environnement calme et sécurisé avec la présence d'un membre de l'équipe. L'enfant peut explorer son environnement, le comprendre et réagir en conséquence pour s'adapter aux situations.

Cet espace propose différentes couleurs, textures, lumières ou sons afin de créer une atmosphère relaxante favorisant la liberté. Ceci a plusieurs bénéfices pour les enfants, tels que canaliser l'excitation, la détente corporelle et psychique, la relation et l'écoute de l'autre, la confiance en soi, la gestion des émotions, le développement de l'imaginaire...

Cette activité est proposée régulièrement en petits groupes, à divers moments de la journée selon l'objectif recherché, et avec des enfants de tous les âges, car tous l'apprécient particulièrement et l'investissent à leur manière.

L'espace zen propose donc un temps de partage dans lequel s'établit un mode de communication non verbal entre le professionnel et l'enfant, entre les petits eux-mêmes, où il s'agit plus de ressentir que de faire.



4-H. Le langage

o La verbalisation

Au quotidien avec les tout-petits, la verbalisation est essentielle. En effet, dès la naissance, la verbalisation de l'adulte en présence d'un bébé tient un rôle important. Mettre des mots sur les actes et les émotions rassurent les tout-petits. La verbalisation constitue aussi l'un des fondements de la communication.

La verbalisation permet à l'enfant de comprendre les différentes étapes du quotidien. Ces échanges verbaux avec les adultes ont un côté rassurant. C'est une façon de l'aider à mieux appréhender son environnement. Les tout-petits anticipent les événements et y réagissent. L'enfant prend peu à peu conscience qu'il est une personne à part entière, qu'il est considéré dans son individualité et non comme un ensemble avec ses parents, en particulier sa mère. Le bébé apprend l'importance du partage du vécu.

La verbalisation des étapes du quotidien favorise la construction de repères chez l'enfant en bas-âge. En effet, il prend conscience de la régularité de certaines étapes (séparation, change, repas...). Enfin c'est un moyen de stimuler sa participation et de favoriser son expression et l'apprentissage du langage.

Mettre des mots sur les différentes étapes du quotidien passe par le partage. L'enfant a un réel besoin d'attention auquel il est important de répondre. Ainsi des moments comme le repas, le change, les conflits avec d'autres enfants, la séparation d'avec ses parents sont propices à l'échange. Cela passe par des phrases simples qui aident l'enfant à comprendre ce qui se passe et à en être acteur.

Le jeu est également un excellent support de verbalisation avec l'enfant en répondant à ses questions ou l'invitant à formuler des phrases, mais en évitant d'interpréter son jeu. Ainsi nous favorisons l'emploi du « je » et « tu » plutôt que le « on », le « vous » ou le « il/elle » afin de favoriser l'individualité et nous nous mettons à sa hauteur pour lui parler.

o Les actions autour du livre

Le livre est très important chez le tout petit : il le sensibilise dès le plus jeune âge à la lecture et au respect de ce support. Les livres sont donc proposés de diverses manières aux enfants.

D'une part, des temps lecture sont mis en place très régulièrement où un adulte propose la lecture de différentes histoires aux enfants présents. La lecture d'histoires permet l'enrichissement de leur vocabulaire, le développement de leur imagination, l'appréhension de ce qui compose leur quotidien (leurs émotions, les règles, les limites, le vivre-ensemble...) les échanges entre pairs et avec les adultes...

D'autre part, des livres sont installés de manière continue en libre-accès dans les salles d'accueil. Les enfants peuvent ainsi s'en saisir comme ils le souhaitent, les manipuler, les feuilleter à leur rythme, les partager avec d'autres enfants ou au contraire s'isoler pour les regarder tranquillement... Le professionnel est alors là en accompagnant, pour répondre à leurs sollicitations et leurs questions s'ils en ont, et veiller à leur bon entretien. Il favorise la lecture de façon individuelle pour que l'enfant se sente écouté et que l'adulte soit attentif aux demandes spontanées.

Les enfants apprécient avoir un stock de livres permanent qui les rassure et répond à leurs attentes, leurs besoins du moment, qu'ils aiment beaucoup lire et relire, ainsi qu'un stock de livres nouveaux afin de créer une nouvelle dynamique et éveiller de nouvelles curiosités. De ce fait, nous faisons en sorte de garder des livres repères, ainsi que d'en renouveler une partie régulièrement. C'est pourquoi nous avons un partenariat avec la bibliothèque où nous allons régulièrement emprunter des ouvrages.

Et enfin, la bibliothèque propose régulièrement des ateliers d'éveil avec lecture d'histoires avec une bibliothécaire dédiée à ce moment de partage.



CONCLUSION

Ce projet d'établissement incarne notre volonté de proposer un accueil de qualité, respectueux des besoins du jeune enfant et de sa famille.

En prenant appui sur les caractéristiques du territoire, sur un réseau partenarial fort ainsi que sur les compétences pluridisciplinaires de l'équipe, ce projet définit un cadre structurant et cohérent au service du développement global et harmonieux du jeune enfant.

Chaque action menée au sein de la crèche est pensée pour l'enfant et sa famille, dans une posture d'accompagnement bienveillant et individualisé.

Ce document constitue une référence pour l'ensemble des professionnels de la structure. Il guide les pratiques, alimente la réflexion et favorise une dynamique d'évaluation continue.

Ce projet demeure un document vivant, afin de rester en adéquation avec les évolutions du champ de la petite enfance et les besoins des enfants et des familles.



o **ANNEXE : Charte nationale d'accueil du jeune enfant**



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-14 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



o **ANNEXE : Charte nationale de soutien à la parentalité**



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale
de la cohésion sociale

CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.

Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.

